

Réunion du 22 octobre 2012

Sous la présidence de : Monsieur Guy-Dominique KENNEL

Etaient présents : Monsieur Guy-Dominique KENNEL, président

Monsieur André KLEIN-MOSSER, Monsieur Alfred BECKER, Monsieur Rémi BERTRAND, Monsieur Etienne WOLF, Monsieur Jean-Philippe MAURER, Monsieur Pierre BERTRAND, Monsieur Jean-Paul WIRTH, Monsieur Jean-Michel FETSCH, Monsieur Bernard FISCHER, Monsieur Jean-Laurent VONAU, Monsieur Louis BECKER, Monsieur Sébastien ZAEGEL, Monsieur Frédéric BIERRY, vice-présidents

Monsieur Marcel BAUER, Monsieur Olivier BITZ, Monsieur Roland BRENDLE, Monsieur Etienne BURGER, Monsieur Thierry CARBIENER, Monsieur Henri DREYFUS, Madame Marie-Dominique DREYSSE, Monsieur Eric ELKOUBY, Monsieur Claude FROEHLI, Monsieur Francis GRIGNON, Madame Laurence JOST, Madame Pascale JURDANT-PFEIFFER, Madame Suzanne KEMPF, Docteur Yves LE TALLEC, Madame Marie-Paule LEHMANN, Monsieur André LOBSTEIN, Monsieur Pierre MARMILLOD, Monsieur Jean MATHIA, Monsieur Philippe MEYER, Madame Alice MOREL, Madame Frédérique MOZZICONACCI, Maître Raphaël NISAND, Monsieur Serge OEHLER, Monsieur Marc SENE, Docteur Gérard SIMLER, Monsieur Richard STOLTZ, Monsieur Jean-Claude WEIL, Monsieur Freddy ZIMMERMANN

Procuration(s) : Monsieur Robert HERRMANN ayant donné pouvoir à Monsieur Eric ELKOUBY

Excusé(s) : Monsieur Gaston DANN

Absent(s) :

Rapporteur : Monsieur André KLEIN-MOSSER

**N° CG/2012/65 - Insertion professionnelle - 4513
Partenariats d'avenir entre le Conseil Général du Bas-Rhin, les
acteurs de l'économie sociale et solidaire et les entreprises**

Après en avoir délibéré, le Conseil Général :

- approuve les orientations stratégiques du Département à l'égard du champ de l'économie sociale et solidaire, telles que décrites dans le rapport, et décide de leur mise en œuvre, soit :

. de renforcer l'effet levier du Fonds départemental de l'innovation pour l'insertion (FD2I), en développant sa mise en synergie avec les outils des fondations

. d'engager une réflexion sur un incubateur d'innovation sociale dans le secteur marchand

. de soutenir les partenariats d'avenir entre les acteurs de l'économie sociale et solidaire et les entreprises dans le cadre de leur engagement sociétal

. d'engager une réflexion sur le développement des pôles territoriaux de coopération économique (PTCE), dans un souci de développement local

. d'engager une réflexion avec les entreprises qui souhaitent développer plus fortement leur engagement social (entrepreneuriat social, économie positive ...)

. de mettre en place un "Trophée de la solidarité" en vue de valoriser les projets exemplaires en termes de solidarité et de cohésion sociale, tel que décrit dans l'appel à candidature joint en annexe 1 au rapport

. de confirmer la participation du Département au Mois de l'économie sociale et solidaire, par l'organisation d'actions relatives à l'insertion

- décide d'attribuer à la Chambre régionale de l'économie sociale (CRES) d'Alsace une subvention de fonctionnement de 10 000 € par an (en année pleine) sur la période 2012-2014, pour le développement de l'économie sociale et solidaire dans le Bas-Rhin, sous la réserve habituelle du vote des crédits correspondants par l'Assemblée ; pour 2012, cette subvention s'élève à 1 666 €, conformément au tableau annexé

- approuve la convention de partenariat 2012-2014 ainsi que la convention financière 2012 à intervenir entre la CRES d'Alsace et le Département, et autorise son président à signer ces deux conventions.

Le Conseil Général donne par ailleurs délégation à la commission permanente pour examiner et approuver tout contrat, convention ou mesure d'application concernant le champ de l'économie sociale et solidaire, dans le cadre des orientations précitées, et complète en ce sens sa délibération n° CG/2011/9 du 31 mars 2011.

Pour extrait conforme :
Pour le Président
Le Directeur des services de l'assemblée



Jean-Jacques STAHL

Adopté à l'unanimité

Le Président,
Guy-Dominique KENNEL

Accusé de réception N° : A067-226700011-20121022-72724-DE-1-1_0
Acte certifié exécutoire au : 31/10/12